



Thorame Haute

21 décembre
2019

Lettre d'information n°7 de l'Association "Pont du moulin de Thorame-Haute"

Chers adhérents, chers amis,

Il est temps de faire un bilan de ce second semestre 2019.

Le 22 juin 2019 : une conférence s'est tenue au musée de la Minoterie à La Mure - Argens pour les journées du patrimoine. Ce fut l'occasion de renouer quelques contacts avec les autorités locales.

Notre assemblée générale du 11 juillet a fait l'objet d'un rapport officiel qui a été transmis par Email et qui est repris dans notre site Internet.

En juillet également, notre secrétaire, Charly Grac, a profité de ses loisirs pour réaliser une superbe maquette du pont du Moulin en pierres de taille, à l'échelle 1/20^{ème}.

Le 3 août 2019 : Conférence à N.D. du Serret organisée conjointement avec l'Association du Patrimoine de Thorame-Haute. Très forte affluence, rehaussée par la présence de Monsieur le Maire, Thierry Otto-Bruc, qui en fin de présentation, a donné quelques explications sur le dernier état du budget et des finances envisagés pour la sauvegarde du pont. Il a été aussi précisé que le projet de restauration, suite à quelques lenteurs administratives ne pourrait commencer que mi-2020.

Le 12 septembre 2019 : Oblitération « Premier jour » à l'agence postale dans les locaux de la Mairie de Thorame-Haute pour l'émission d'une série de timbres-postes « sauvons le patrimoine ».

L'un de ces timbres représente en effet le Pont du Moulin.



Ont été reçus par la municipalité à cette occasion, Madame Delphine Bagarry députée des Alpes de Haute Provence, Christian Decory, président du Groupement philatélique Sud-PACA et Corse, André Laurent, son secrétaire général et ancien gérant de la poste de Thorame-Haute, Marc Jauniaux, président de l'association du Pont du moulin ainsi que les élus de la région.

Monsieur Trubert, architecte en chef des Monuments historiques, en charge des études de sauvetage du pont du Moulin est enfin revenu à Thorame-Haute pour la révision du projet et a remis une nouvelle version de son étude à la Mairie dans le courant du mois de septembre.

La Mairie a pu, ensuite, commencer les longues démarches nécessaires au lancement des appels d'offre pour les travaux.

Le dossier officiel de consultation des entreprises devraient être publiés en cette fin d'année ou au tout début de l'année prochaine.

Après tous ces retards administratifs divers et variés, nous pouvons espérer la réalisation du projet de sauvegarde du pont du Moulin dans le courant de l'année 2020 !

Il reste encore quelques cartes postales du pont du Moulin en vente chez Charly Grac à Thorame-Haute, au profit de l'Association.

Elles sont également en vente sur Delcampe, le site bien connu des collectionneurs.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Toute l'équipe de l'Association « pont du moulin de Thorame-Haute » vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation par chèque à l'ordre de l'Association ou par virement bancaire. Elle reste de 10€ pour l'année 2020.

Mais les dons supplémentaires sont les bienvenus et donnent droit éventuellement à des déductions d'impôts, à la demande des donateurs. Le financement du projet est en effet encore loin d'être finalisé.

Toutes les informations nécessaires sont reprises sur notre site internet :

<http://thorame-haute-pont-du-moulin.fr/index.php/souscription/>

- Banque : La Banque Postale - Marseille
Titulaire : Pont du Moulin de Thorame Haute
IBAN : FR84 2004 1010 0826 1564 8K02 926
BIC : PSSTFRPPMAR

Merci et à bientôt !

Plus d'informations et toutes les photos de ces événements sur <http://www.thorame-haute-pont-du-moulin.fr> ou <http://www.pontdumoulin.fr> .

Marc Jauniaux

Président

